

au fil de la Cause

Le Journal du Tholonet



DOSSIER

Festivités de l'été

www.letholonet.fr

Fresque murale (voir page 6)

AGENDA

EXPOSITIONS AU MOULIN CÉZANNE

Juin - juillet - Août

CONCERT

Mardi 16 juin - 19h - Église du Tholonet

Chant choral et musiques instrumentales avec la participation de la chorale Cézanne (direction : C. Guyot) et un ensemble instrumental de l'AMA (Association Musiciens amateurs d'Aix)

FÊTE DU VILLAGE

du vendredi 19 au dimanche 21 juin

Plus de renseignement en pages 8 & 9.

CONCERT CLASSIQUE

Mardi 23 juin - 19h30 - Église du Tholonet

Avec le Quatuor Val Kuijk. Entrée libre ; plus de renseignement en page 10.

LES NUITS MUSICALES

du vendredi 26 au dimanche 28 juin

Parc du Château

Entrée libre ; plus de renseignement en page 10.

PROJECTION GRATUITE DU « SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ »

Dimanche 12 juillet - Prairie des Infernets de 21h à minuit

En direct du Festival d'Aix-en-Provence. Plus de renseignements en page 11.

MATINÉE DES ASSOCIATIONS ET AÏOLI

Dimanche 13 septembre

PETITES ANNONCES

Piano droit Thersen : cadre métallique, bois marqueté, chandeliers 300€ à débattre.
Tél : 06 22 34 10 30.

Bureau ancien : deux corps, en bois, décapé, à peindre ou teinter 200€ à débattre. Tél : 06 22 34 10 30.

Locations vacances:

■ Studio Athènes 37m² plus 16m² balcon, équipé 3/4 couchages, linge fourni, frigo congel, four et plaque, MO, Lave linge, Clim ; Quartier Vieux Phalère, à 800m mer, proximité Bus et tram pour centre ville et aéroport. Location semaine ou quinzaine. Tél : 06 22 34 10 30.

■ T2 rez-de-chaussée de villa, jardin, 4 couchages, quartier très calme, 800m de la plage entre Cavalaire et Croix Valmer ; Tél : 06 22 34 10 30.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

Cette 32^e édition est placée sous le thème : « Le patrimoine du XXI^e siècle, une histoire d'avenir »

ROUTE CÉZANNE PIÉTONNE

Dimanche 20 septembre - de 14h à 18h



La mémoire du Tholonet

Dans le cadre du projet de refonte de l'ouvrage « La Mémoire du Tholonet » (1987), la Commune et l'Association Route Cézanne recherchent tout document concernant Le Tholonet de 1870 à 1970 (photos si possible légendées, cartes postales, etc...) en vue de les scanner puis de les restituer à leur propriétaire. Contact téléphonique A.R.C.T. : 06 86 54 82 20.



Départ à la retraite du garde champêtre Raymond Magnan

Raymond, figure emblématique du village, va désormais « vivre que des dimanches » comme il dit. 35 ans ont passé depuis son arrivée en mairie. Il a vu le village grandir et se transformer progressivement, a connu plusieurs générations d'habitants et des centaines d'enfants à la sortie des écoles. Son travail était varié et toujours très proche de la population ; en résumé, ceux qui ne

connaissent pas Raymond se comptent sur les doigts de la main. Bien que le Tholonet soit à proximité immédiate de la «grande ville», sa campagne et son patrimoine naturel l'ont toujours préservé de l'agitation citadine d'Aix. Or, Raymond a fait partie intégrante de ce décor exceptionnel et a su créer le lien entre tous les hameaux du village. Natif du Tholonet, il connaît mieux que personne tous ses recoins ainsi que les nombreux sentiers menant à Sainte-Victoire et ses alentours. Merci Raymond pour toutes ces années ! Nous te souhaitons de bien profiter de ces nombreux dimanches qui s'offrent désormais à toi...

SOMMAIRE

au fil du temps
de la Cause
Le Journal du Tholonet

Agenda 2

3 questions à 3

Actus 4-7

DOSSIER

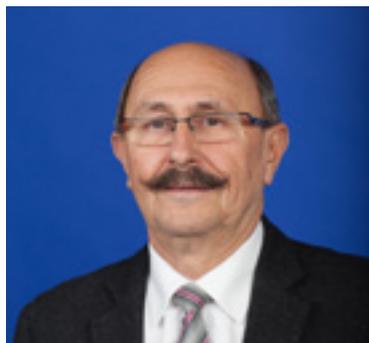
Festivités de l'été 8-11

Au fil du temps 12-13

Au fil des assos 14-15

Le fil de la récré 16-17

Infos pratiques 18



Trois questions à Michel Légier, Maire du Tholonet

La rédaction : Monsieur le maire, pourquoi avez-vous décidé de ne plus subventionner le Comité des fêtes ?

Michel Légier : Le comité des fêtes existe depuis la fin des années 70. Moi même j'y ai adhéré pendant de nombreuses années. Trois raisons m'ont conduit à prendre cette décision. D'abord, les règles ont changé. Aujourd'hui le Trésor Public tolère de moins en moins qu'un élu impliqué dans une association de ce type fasse partie du bureau. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'Arlette Aillaud, adjointe à la culture a démissionné du Bureau de l'APVCT. Mais cela n'a pas été le cas pour le Comité des fêtes. Il aurait d'ailleurs été difficile de mettre à la tête du comité des fêtes une personne non élue dans la mesure où cette association était le fer de lance de la mairie pour organiser des festivités voulues par la municipalité en place. Par ailleurs, les procédures d'achat, de

matériel ou de prestation, sont de plus en plus strictes. Pour répondre aux exigences légales, nous devons rédiger et faire signer au Comité des fêtes une convention d'objectifs très précise et très contraignante sur les projets à venir. Si la convention n'était pas respectée à la lettre (et c'est très compliqué de tout prévoir très précisément un an à l'avance), le Comité perdait tout ou partie de la subvention et devait rembourser les frais engagés. Nous avons donc souhaité reprendre les événements en direct pour être au plus près des exigences attendues... Leur organisation a été confiée à la commission communication fêtes et cérémonies prise en charge par Claude Carrillo. Mais, malgré cette nouvelle organisation qui répond d'abord à des exigences légales, j'espère que les bénévoles et toutes les personnes de bonne volonté qui le souhaitent, continueront à nous prêter main forte lors de nos manifestations. Enfin, il y a quelques mois, j'ai reçu plusieurs courriels de membres du comité des fêtes mécontents de ce qui se passait à l'intérieur même de l'association. Je ne reviendrai pas sur les causes de ces désaccords, mais je ne voudrais pas que ces contrariétés atteignent un point de non retour entre les personnes. Cela irait à l'inverse de la vocation même du comité des fêtes : rassembler les habitants grâce à de belles manifestations, comme celles qui s'annoncent dans les semaines à venir. Avant de clore cette question, je voudrais rendre hommage à tous les présidents du comité des fêtes qui se sont succédé au cours des dernières mandatures : René Faure, Louis Vincenti, Guy Chauvin, Georges Salaün...

La rédaction : Et que pouvez-vous nous dire de l'édition 2015 de la fête du village ?

Michel Légier : J'espère qu'elle sera encore plus réussie que les autres années et qu'elle réunira un grand nombre d'habitants du Tholonet. Il y a quelques innovations cette année qui me plaisent particulièrement comme la partie de pêche et la venue de saltimbanques sur la prairie des Infernets.

La rédaction : Que souhaitez-vous pour cette période estivale qui commence ?

Michel Légier : Je souhaite que tous, vous profitiez des beaux jours qui s'annoncent et des nombreux événements prévus sur notre commune : théâtre, concerts, retransmission de l'Opéra « Songe d'une nuit d'été »... sans oublier la fête des écoles qui aura lieu cette année le 27 juin !

Belles vacances à toutes et à tous et rendez-vous à la rentrée de septembre avec, au menu, la journée des associations, son traditionnel aïoli et les journées du Patrimoine.
Bel été.

Urbanisme

DEUX ENQUÊTES PUBLIQUES VONT AVOIR LIEU PROCHAINEMENT :

- Enquête publique de la CPA pour le PDU (Plan de déplacement Urbain) du 15 juin au 15 juillet.
- Enquête publique de la CPA pour le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du 17 juin au 22 juillet.

À ce titre, les dossiers d'enquête publique respectifs seront consultables au service urbanisme aux heures d'ouverture habituelles (du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h). Les permanences du commissaire enquêteur seront indiquées ultérieurement.





Saison des feux de forêt

Le retour

Malgré les informations, les consignes et les mises en garde diffusées régulièrement dans le Fil de la Cause, nous voyons trop de propriétés bâties vulnérables face aux risques d'incendie de forêt, faute d'un bon débroussaillage .

Même si la météo des deux étés précédents a été favorable pour notre région, et notamment pour notre commune, il ne faut croire que l'époque des grands feux de forêts est révolue. Nous ne savons pas ce que nous réserve le temps cet été, mais il faut toujours envisager le pire.

Pour ceux qui ne sont pas en règle au niveau du débroussaillage, il est déjà trop tard pour se mettre en conformité. S'il est possible de réaliser des travaux dans les forêts pendant l'été, en fonction du risque incendie, il faut prendre d'innombrables précautions et évacuer ou faire évacuer en décharge les déchets végétaux. Il est en effet strictement interdit de brûler les résidus de végétaux du 1^{er} juin au 30 septembre.

Quelques rappels concernant les arrêtés préfectoraux :

- Arrêté relatif au débroussaillage du 12 novembre 2014 n° 2014316-0054,
- Arrêté relatif à l'emploi du feu du 20 décembre 2013, n° 2013354-0004.

Vous trouverez ces documents sur le site internet de la Mairie (<http://letholonet.fr/pratique/debroussaillage>), sans oublier les consignes de sécurité en cas de feu de forêt déclaré (<http://letholonet/le-risque-feu-de-foret-les-bons-reflexes/>). Pour ceux qui n'ont pas internet, vous avez toujours la possibilité de vous renseigner auprès de la Mairie.

La saison à risques approche à grands pas. Alors, prenez quelques minutes et notez tout ce que vous devrez faire et avoir à votre disposition pour faire face. Vous pouvez réaliser le même exercice pour tout autre événement exceptionnel, comme une inondation, de fortes chutes de neige ou de pluie, grand froid, etc. Ces situations ont toutes en commun le pouvoir de vous déstabiliser.

Ne nous cachons pas derrière cet adage idiot qui dit « cela n'arrive qu'aux autres ». En fait, chacun d'entre nous devrait élaborer son Plan Familial de Mise en Sécurité Concrètement chacun

devrait savoir comment mettre en sécurité son domicile : savoir couper l'eau, le gaz et l'électricité par exemple ; ne pas oublier de garder à portée de main, les numéros de téléphone des services d'urgence, des services communaux, des personnes ressources éloignées de votre domicile, des voisins, des amis. Chacun devrait avoir aussi prévu avec les membres de sa famille où se retrouver au cas où l'événement se produirait alors que la famille est dispersée. Enfin, il faut penser à la sauvegarde des documents importants.

Il faut être préparé à toutes les situations. Ainsi vous ne céderez pas à la panique le moment venu. Alors préparez-vous bien et passez un bel été.

Guy Bonnaud,
Conseiller municipal



Transports scolaires

Année scolaire 2015-2016. Les inscriptions se feront à l'accueil de la Mairie à partir du 1^{er} juillet.

Carte Pass Provence Scolaire ou Jeune + (valable 8 ans).
Les élèves déjà en possession d'une carte pour l'année précédente devront l'apporter lors de la réinscription pour 2015-2016 ; dans le cas contraire, un règlement de 20€ sera demandé pour l'établissement d'un duplicata.

Documents à fournir pour la constitution du dossier :

- 1 photo d'identité
- 1 justificatif de domicile (- de 3 mois) : obligatoire.
- le livret de famille pour les familles nombreuses (tarif dégressif au delà de 3 cartes)
- la notification de bourse d'ETAT pour les boursiers (pas de bourse Crous)

En cas de demande d'indemnités kilométriques (pour les élèves ne pouvant bénéficier de transport scolaire), un certificat de scolarité et un RIB sont demandés.

Pour plus de renseignements :

Mairie : 04 42 66 90 41 - www.letholonet.fr

Internet : www.agglo-paysdaix.fr / www.lepilote.com

Vélo électrique : la CPA vous aide

Vous souhaitez moins utiliser votre voiture ? Vous avez envie de vous déplacer en vélo mais les chemins sont parfois abrupts et les côtes vous découragent...Un vélo à assistance électrique est une bonne solution et la Communauté du Pays d'Aix peut vous aider **à hauteur de 25% du coût plafonné à 250€***.

Pour limiter la pollution, la CPA souhaite développer l'usage quotidien du vélo. En effet, la moitié des déplacements en voiture en Pays d'Aix est inférieure à 5km. Or, le vélo à assistance électrique permettrait de réaliser des déplacements de 9km en moyenne, plus longs que ceux réalisés en voiture en milieu urbain.

*Cette aide à l'achat s'adresse aux habitants du Pays d'Aix sous certaines conditions.

+d'infos : www.agglo-paysdaix.fr rubrique transports



Travaux : Traversée d'agglomération de Palette

Depuis de nombreux mois, la traversée de Palette fait l'objet d'importants travaux d'aménagements destinés à embellir le cadre de vie et à sécuriser les cheminements des piétons.



Plantations d'arbustes (trottoir devant le lotissement des chandelles).
Creation et réalisation par les services techniques du Tholonet.

Ont ainsi été réalisés :

- L'enfouissement complet des réseaux aériens (EDF et Télécom).
- Le remplacement de l'éclairage public.
- La reprise de branchements et sections du réseau d'assainissement collectif.
- La réfection de trottoirs pour la partie sud au droit de la résidence du pont des Chandelles.

Sont en cours de réalisation :

- La rénovation complète du réseau d'eau brute par la Société du Canal de Provence, avec reprise de tous les branchements.

Depuis début juin et pour une durée de huit semaines ont commencé des travaux pour :

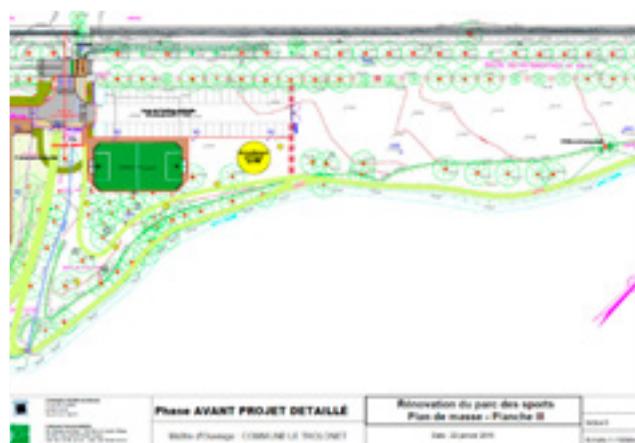
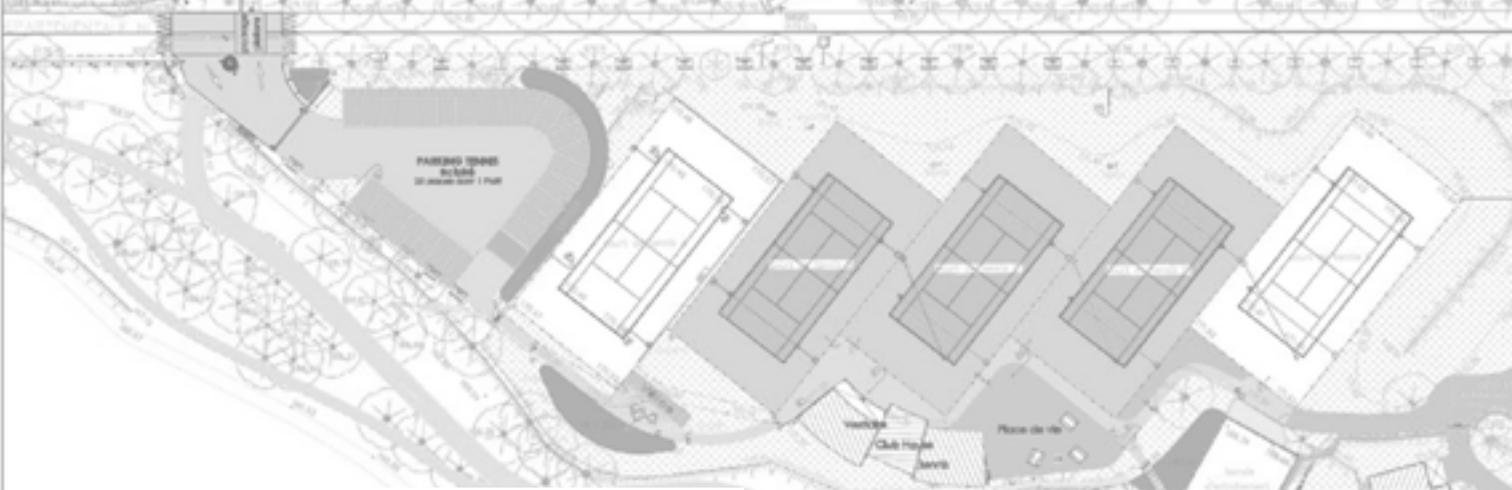
- La réfection complète des trottoirs pour la partie sud, entre l'ancienne cave et la place Magère.
- La réfection complète de la voie (RD7N) en enrobé phonique.
- La création d'un plateau traversant au niveau de la place du marché.
- La reprise de la signalétique horizontale et verticale.

À l'issue de cette dernière phase de travaux, la commune aura achevé un programme de rénovation et de création d'espaces verts engagé il y a plusieurs années.

Depuis l'entrée de ville Ouest (rond-point de la zone de l'Escapade) jusqu'à l'entrée de ville Est (zones du Moulin et de l'Angesse), les modes de circulation, qu'ils soient motorisés, cyclistes ou piétons, sont désormais sécurisés et adaptés à tous les usages.

Réalisée par le graphiste Guy Bargin, cette fresque murale située en entrée de ville valorise le terroir viticole de la commune et son patrimoine naturel. Les trois domaines viticoles - Château Crémade, Château Henri Bonnaud et Domaine des Artauds - ont été le fil conducteur de cette fresque emblématique.





Parc Municipal des Sports

Le projet de rénovation des installations sportives, des vestiaires et bâtiments, ainsi que des espaces et cheminements extérieurs, initié par la commune il y a plusieurs mois, arrive prochainement dans sa phase de réalisation.

En effet, à compter du début du mois de juillet, les travaux vont démarrer pour une durée prévisionnelle de 7 mois. Le planning complet et détaillé des différentes phases de travaux sera prochainement établi avec les entreprises intervenantes et sera porté à la connaissance du public et des utilisateurs.

À ce jour, l'objectif principal est de livrer le nouveau terrain de football en synthétique pour le mois d'octobre 2015 afin de ne pas perturber la saison des équipes du FCMT. La totalité des travaux devrait être terminée pour le printemps 2016.

Pour rappel, cette opération d'un montant total de 1 450 000€ HT, comprend les éléments suivants :

- Terrain de football en synthétique.
- Voies et réseaux divers, parkings et cheminements internes de l'ensemble du complexe.
- Clôtures sportives et périphériques.
- Éclairage sportif, parkings et allées.
- Création d'une nouvelle tribune.
- Création de nouveaux vestiaires.
- Rénovation des vestiaires du tennis.

Fête du village

Pour tout le monde et pour tous les goûts

L'édition 2015 de la fête du village au Tholonet est riche en activités : théâtre, pêche à la ligne, concert, tournois de foot et de tennis, de pétanque et de bridge... Activités et ateliers autour du cirque pour les petits et pour les grands... Et point d'orgue, comme chaque année : le dîner suivi de la soirée dansante... jusqu'au bout de la nuit !

Vendredi 19 juin

THÉÂTRE : « L'HOMME SEMENCE »

21h30 - Ferrageon

D'après Violette Ailhaud par la Cie César Choisi
L'homme semence décrit les événements que Violette a vécus à l'âge de 16 ans : En 1851... 2 décembre... Louis-Napoléon Bonaparte, élu président de la République deux ans auparavant, s'empare de la totalité du pouvoir. Le pays ne réagit que peu à ce coup d'État, sauf en Provence. Les hommes du village qui se sont révoltés sont tués ou arrêtés. Le village où habite Violette est alors privé de tous ses hommes. Violette Ailhaud n'a que 16 ans, elle comptait épouser Martin. « Vierge veuve », elle s'échine avec les autres aux champs, dans les granges, et même à manier les armes. Deux ans passent dans un isolement total. Un village de femmes... Se pensant seules au monde toutes les femmes du village passent un pacte pour sauver l'humanité, les champs et faire que la vie renaisse. Mais un jour, un homme arrive...

Mise en scène : Vivette Choisi ; adaptation : Vivette Choisi et Nicole Bossy ; musique : David Certano.

Entrée libre.



Samedi 20 juin

PÊCHE À LA LIGNE (DE 6 À 15 ANS)



Long de la Cause

(de la passerelle jusqu'aux terrains de tennis)

11h30 : Remise des lots et rafraîchissements offerts.
Inscription sur place à partir de 8h30 - pré-inscription conseillée auprès d'Agnès Lemoine au 04 42 90 72 30.
Gratuit (n'oubliez pas votre matériel pour ceux qui en ont déjà).

TOURNOIS DE FOOT ET DE TENNIS

14h - Parc des Sports

Tournois de foot et de tennis puis remise de la coupe par le Maire.

ANIMATIONS

14h30 - Prairie des Infernets

Activités cirque et déambulation avec la compagnie des Zinvertimbrés. Atelier perles avec les Perlipapoteuses.

DÎNER CHAMPÊTRE

19h30 - Ferrageon

APÉRITIF (SANGRIA)

19h30 - Ambiance musicale assurée par le Relais Cézanne.

DÎNER

20h30 - Tarifs* : Commune : Adulte : 10 € ; enfant : 5€ /
hors commune : adulte : 25€ ; enfant : 10€

Menu

Entrée gourmande : Saucisson et jambon cru accompagnés de beurre et cornichons, terrine de courgettes et son coulis au basilic, salade exotique au poulet et aux arachides.

Plat chaud : Poulet au citron confit accompagné de riz blanc

Fromage

Dessert : tarte vergeoise

BAL

22H : Bal au rythme de musiques et de genres très variés (Joséphine Baker, John Travolta, Téléphone, Edith Piaf, Indochine...). Il y en aura pour tous les goûts et toutes les générations. Orchestre : Haute tension

Inscription du 1^{er} juin au 18 juin inclus auprès d'Agnès Lemoine de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h à l'Espace Georges Duby (1^{er} étage). Les organisateurs seront dans l'impossibilité de prendre des inscriptions sur place au dernier moment. (* Participation de la mairie : 70%)

Dimanche 21 juin

CONCERT DE L'HARMONIE MUNICIPALE D'AIX

11h - Ferrageon

Suivi d'un apéritif offert à la population.

ANIMATIONS

14h30 - Ferrageon

Activités cirque et déambulation avec la compagnie des Zinvertimbrés. Atelier perles avec les Perlipapoteuses.



PÉTANQUE

14h30 - Terrain de Boules

TOURNOI DE BELOTE CONTRÉE

14h30 - Cercle

TOURNOI DE BRIDGE

14h30 - Salle de l'Ours

REMISE DES TROPHÉES

18h30 - Cercle

À l'issue des tournois de pétanque, belote et bridge, remise des trophées par le Maire.

Inédit : Le Quatuor Val Kuijk au Tholonet

© Adrien Vecchioni

Mardi 23 juin

19h30 - Église du Tholonet

C'est une grande première au Tholonet, et pas des moindres ! le célèbre Quatuor Val Kuijk se produira dans notre village. De renommée internationale, ce groupe constitué de 4 jeunes Français a le vent en poupe : il vient de remporter le 1^{er} prix du « Wing Hall String Quartet Compétition ainsi que deux prix spéciaux pour les œuvres de Haydn et Beethoven. Il avait été aussi lauréat du prix HSBC de l'académie du festival d'Aix-en-Provence en 2014.

Au programme :

- Mozart : Divertimento KV.136 en ré majeur (15 minutes)
- Akira Nishimura : quatuor à cordes n°2 « Pulses of light (13 minutes)
- Felix Mendelssohn : quatuor en fa mineur opus 80 (30 minutes)

Interprètes :

Nicolas Van Kuijk, 1^{er} violon
Sylvain Favre-Bulle, second violon
Grégoire Vecchioni, Alto
François Robin, violoncelle

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Les nuits musicales

Château du Tholonet

Vendredi 26 juin

20h30 - Nuits des ensembles vocaux

Entrée libre

- Ensemble vocal Citharista et Jacques Melzer de La Ciotat/Fréjus
- Ensemble vocal Crescendo du Tholonet
- Ensemble vocal Velinova de Venelles
- Ensemble vocal L'Esterelenclo Fréjus/Saint Raphael
- Ensemble vocal Harclea de Cavalaire : « Douce et Barbe Bleue » d'Isabelle Aboulker.

Samedi 27 juin

20h30 - Nuit du swing et de de la world

Entrée libre

- **1^{re} partie** : Ensembles amateurs Swing, Gospel World / Ensemble jazz du Conservatoire d'Apt Luberon / Ensemble vocal féminin du Conservatoire d'Aubagne
- **2^e partie** : Kin'Kila, Quintet vocal et instrumental féminin : musique soul, Afro-Cubaine, Séfarade, Pop, Jazz... Avec les interventions du « Théâtre Crac : fabrique de mensonges ».

Dimanche 28 juin

21h - Nuit du philharmonique avec l'orchestre philharmonique du Pays d'Aix

Entrée libre

Direction Jacques Chalmeau
Soirée Félix Mendelssohn :
Ouverture : les Hébrides opus 26
Symphonie n° 3 en la mineur « Écossaise » opus 56.

Dimanche 12 juillet

Le songe d'une nuit d'été

Projection gratuite en direct du
Festival d'Aix-en-Provence
Prairie des Infernets - de 21h à minuit

Dans une forêt près d'Athènes, durant la nuit du solstice, les mondes se mêlent. Il y a le royaume des fées, mais aussi quatre amants pris dans un chassé-croisé de désirs, et un groupe d'artisans venus répéter une pièce de théâtre à l'écart de la ville.

Grâce au suc enchanté d'une fleur, l'elfe Puck sème le trouble et provoque des interférences entre tous ces personnages. S'appuyant sur l'une des plus célèbres pièces de Shakespeare, Benjamin Britten signe avec cet opéra envoûtant l'un des chefs-d'œuvre lyriques du XX^e siècle, pour qui Robert Carsen a inventé une mise en scène enchanteresse.

Après avoir voyagé dans le monde entier et remporté un succès unanime, ce spectacle créé au Festival d'Aix-en-Provence en 1991 n'en a pas fini d'exercer son charme...



Informations artistiques

- Direction : Kazushi Ono
- Mise en scène : Robert Carsen

Interprètes

- Tytania : Sandrine Piau
- Oberon : Lawrence Zazzo



En partenariat la Fondation Orange
et le CIC Lyonnaise de banque





Vendredi 10 avril

« Sur le Pont du Gard... »

Les seniors en goguette

D'Uzès au Pont du Gard : une nouvelle sortie culturelle des Seniors du Tholonet. Dès 8h du matin, ils étaient 9 de nos toujours alertes et dynamiques seniors à participer à la nouvelle sortie culturelle de l'ES 13. Première étape, Uzès. Depuis 2008, la ville est classée ville d'art et d'histoire. Souvent rebelle, elle n'a été soumise que sous Louis XIII. Elle a encore connu, un siècle plus tard la révolte des Camisards protestants. Uzès renferme de nombreuses merveilles. Citons d'abord l'imposant mais très élégant château ducal que la famille de Crussol d'Uzès habite depuis mille ans. C'est le seul château de France à avoir droit au titre de duché, son duc étant depuis le XVII^e siècle, le premier duc de France. Ensuite, la tour romane Fenestrelle jouxtant la cathédrale, qui rappelle celle de Pise qui lui sert de modèle. Enfin, la place aux Herbes (c'est-à-dire aux légumes), entourée d'arcades du XVI^e siècle, a offert à l'heure du déjeuner une halte ensoleillée à la terrasse d'un restaurant. L'après-midi, direction le Pont du Gard (en réalité sur le Gardon), le grandiose aqueduc romain qui approvisionnait en eau voici quelque deux mille ans, la ville de Nîmes. Classé, « Grand Site de France » et inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, ce chef-d'œuvre monumental, dans un état de conservation exceptionnel témoigne du très haut degré de maîtrise technique atteint par les Romains. Notons que les travaux d'aménagement pour l'accueil des touristes sont absolument invisibles du monument. Une belle journée, riche et dense sur le plan culturel ! Un grand merci aux bénévoles de l'ES 13 qui œuvrent à l'organisation de ces sorties, et à la prochaine !

Samedi 18 et dimanche 19 avril

Festival des marionnettes

Guignol a beau avoir plus de 200 ans, il a toujours autant de succès ! Les enfants du Tholonet sont venus découvrir l'univers des marionnettes et surtout de la star Guignol. L'assemblée a été tour à tour médusée, séduite et surtout ravie ! Un grand succès pour cette première édition de « Ainsi font font font ».





Dimanche 3 mai

Iron Man

Merci aux nombreux bénévoles qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour que le passage des sportifs soit facilité et les spectateurs ravis.



Dimanche 10 mai

Vide Grenier

Record d'affluence pour le vide-grenier annuel sur la Prairie des Infernets... Ce populaire vide-grenier printanier, a attiré beaucoup de monde sur la superbe prairie des Infernets. Beaucoup d'exposants aussi sous un soleil radieux où les parasols étaient de mise. Cette belle journée était organisée par « Le Tholonet Accueil », qui avait aussi prévu un point buvette et sandwiches. Bravo à l'organisation de ce vide grenier où les plus chanceux ont pu réaliser de bonnes affaires...



Football Club Le Tholonet

Le FCT organise, les mercredis 10 et 17 juin 2015 de 14h à 16h, deux demi-journées portes ouvertes au stade municipal. Tous les enfants, garçons et filles, âgés de 5 à 12 ans, sont invités à venir tester leurs capacités footballistiques. Leurs parents pourront discuter avec les dirigeants du FCT des méthodes d'entraînement et de la vie du club. Un représentant de la mairie sera présent pour vous renseigner sur le futur parc des Sports. Le staff technique vous expliquera les moyens mis à sa disposition par le FCT, ainsi que le déroulement des entraînements. Des informations vous seront données concernant les équipes du FCT engagées en compétitions officielles organisées par le District de Provence. Vu le nombre de licenciés pour la saison 2014-2015, et la demande croissante pour 2015-2016, le FCT a décidé de créer pour la saison 2015-2016 une équipe de U13 (enfants nés en 2003-2004). — Le Président.

Les 40 ans du Tennis Club

En 1975, le tennis club du Tholonet voyait le jour. Le 4 juillet, il fêtera ses 40 ans en grandes pompes !

Michèle Cots, membre de l'association du Tennis Club du Tholonet a posé quelques questions au plus ancien professeur du club, Gérard Montalban.

Michèle : Gérard, à quel âge avez-vous commencé le tennis ? Et quel est votre classement ?

Gérard : À 13 ans et mon meilleur classement est 2^e série.

M : En quelle année avez-vous commencé à donner des cours de tennis au Tholonet ?

G : Depuis 1984 je donne des cours d'initiation, de perfectionnement, j'entraîne les classes-sport de collège et organise des stages pendant les vacances scolaires.

M : D'après vous, quelles sont les qualités requises pour être un bon professeur ?

G : Le relationnel, la présence sur le terrain et surtout la capacité à encourager les jeunes, valoriser leurs qualités, leur inculquer les règles de vie et le respect des autres. Le tennis c'est ludique, c'est à nous d'éveiller la curiosité des enfants, de leur faire faire des jeux pour leur faire aimer cette discipline.

M : Comment avez-vous vu évoluer le club ?

G : Quand je suis arrivé au club du Tholonet, j'ai mis en place l'école de tennis qui comptait alors trente enfants, elle en compte à présent 108. L'équipe enseignante s'est renforcée avec Jean-Bernard Fabre de 2000 à 2010, puis en 2010, Rémi Gourre l'a remplacé.

M : Quel a été le meilleur joueur que vous avez coaché ?

G : Irdyn Neau, un élève de l'école du Tholonet, né en 1999 avec 4.6 de classement. Il est actuellement en pleine ascension.

M : Est-ce que des joueurs de notoriété ont déjà joué au club ?

G : Oui, Arnaud Clément et son frère Bruno.

M : Quel âge a le plus jeune joueur du club ?

G : Quatre ans et la doyenne a quatre-vingt-dix ans.

M : une petite anecdote à nous raconter ?

G : Ah oui !!!! un soir, de nombreux joueurs s'entraînaient sur les courts quand tout à coup une compagnie de sangliers est arrivée... Tout le monde a lâché sa raquette et s'est précipité pour fermer les portes.

M : Quelques mots d'enfants ?

G : Monsieur, Monsieur, j'ai mis la balle dans le « tunnel » (couloir). On va faire le « ptit break » pour le tie-break.

M : En quelle année le club du Tholonet a-t-il été créé ?

G : Max Falque l'a créé en 1975. Il est resté président jusqu'en 1985. Jean-Louis Lapeyre a pris sa suite jusqu'en 1995. Depuis, François Lescuyer en est le président.

M : Et bien alors, vous allez donc fêter vos quarante ans ?

G : Qui moi ? J'aimerais bien ! Le club fêtera ses 40 ans le samedi 4 juillet au soir. Ce sera une très belle soirée ! N'oubliez pas de vous inscrire au repas ouvert à tous, pour venir souffler les 40 bougies.

M : Joyeux anniversaire au tennis-club !





AGAPE Multi accueil Aquarelle

Le 23 avril dernier, enfants et parents ont participé activement au carnaval de l'Aquarelle. Une fête riche en couleurs, avec la musique au rendez vous !!...

Un grand merci aux équipes qui ont animé cette après-midi récréative. N'hésitez pas à prendre rendez vous avec la Directrice pour tout renseignement, préinscription sur la liste d'attente, visite sur rendez vous .

Contact : Fabienne Knipping, Directrice : 04 42 66 84 52
Pour information, la crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15.



École maternelle

Les classes de petite et moyenne section d'Aurélié Boissonnier et Sarah Brochier ont assisté à la représentation du spectacle « Veilleuse ombres et marionnettes » par la compagnie du Théâtre désaccordé.

Par un subtil jeu d'ombres et de lumières, les deux acteurs ont fait revivre le chemin mouvementé d'une graine à la recherche d'une terre pour pouvoir pousser.

D'îles en îles, du désert à la mer, au gré du vent et des flots, le hibou, le singe, la tortue et le poisson aideront cette graine à devenir un arbre magnifique sous les yeux émerveillés des petits élèves de la maternelle.



École élémentaire

La classe de CE1 de Mme Lucat-Mangin a visité la collection Planque du musée Granet le 29 janvier.

Les élèves ont plus particulièrement travaillé sur des tableaux de Pablo Picasso et Jean Dubuffet.



Les classes de CP de Marie Fenoglio et de CE1 de Géraldine Lucat-Mangin se sont rendues au MuCEM le 16 février. Après une visite-jeu afin de découvrir le musée et un pique-nique sous le soleil de Marseille, les CE1 ont participé à un atelier autour de l'exposition temporaire « FOOD » du musée.



Vendredi 20 février, toutes les classes de l'école élémentaire ont participé à un cross organisé par Jonathan, l'éducateur sportif. Il s'agissait de courir sur un circuit, tracé dans la cour de récréation. Nos petits champions ont redoublé d'efforts et ont bien sûr été récompensés par des coupes et des médailles. Bravo à tous ces sportifs !





Bilan du Temps d'Activités Péri-scolaires



Après deux trimestres de fonctionnement, la municipalité en concertation avec les parents d'élèves a souhaité faire un bilan sur les TAP. Ce bilan s'appuie sur les enquêtes de satisfaction faites auprès des familles et des enfants avec 81 réponses reçues pour l'ensemble des écoles élémentaire et maternelle. La satisfaction générale pour les TAP est la suivante : 86% pour les parents, 86% pour les enfants. Il reste évidemment des améliorations à apporter, elles concernent surtout la communication sur le déroulement et le contenu des activités. Pour ces raisons, la commune mettra en place un panneau d'affichages spécifique au péri-scolaire et aux TAP, un lien sous forme de blog (déjà existant) sur le site de la Mairie et surtout fera appel aux associations de la commune afin qu'elles soient plus participatives. Un journal mensuel sera créé et l'équipe d'animation organisera une porte ouverte avec une présentation d'une petite vidéo. Les enfants ont pu participer à des ateliers Bande dessinée, Sports, Bibliothèque, Arts plastiques, Activités manuelles, Théâtre, Danse, Jeux de société et Jeux extérieurs avec des

activités complémentaires comme la Ludothèque et ses grands jeux en bois, l'intervention des gardes Nature du Grand Site, l'animation autour de la nutrition, et prévue pour juin des séances d'Echecs. La mise en place des TAP fait partie intégrante de la continuité des actions déjà mises en place depuis plusieurs années par la Municipalité CATE, Projet Educatif Local, Contrat Temps Libre, Contrat Enfance Jeunesse, l'Accueil Péri-scolaire, la Garderie et les différentes actions construites par la commune autour des l'Enfance et Jeunesse.

La municipalité fait aussi le choix de favoriser la gratuité des services tels que les TAP et l'étude surveillée.

Pour une première mise en place des TAP sur la commune, nous pouvons constater la bonne marche d'une réforme difficile et contestée. Elle sera d'autant plus simple à mettre en place à la rentrée 2015/2016, la plupart ayant déjà expérimenté ces nouveaux horaires. Elle dépendra malgré tout du renouvellement possible des intervenants et de certains ateliers.

Le Coordonnateur, Lahcene Tebsi
Tél. 06 22 96 11 70

INFOS PRATIQUES

État civil

NAISSANCES

- **Jade**, fille de Fayçal Hamdikene et de Radhia Kedadcha, née le 19 octobre.
- **Jules**, fils de Sylvain Chappuis et de Elodie Sebah, né le 26 octobre.
- **Benjamin**, fils de Maxence Valay et de Tatiana Favre, né le 7 novembre.
- **Charlie**, fille de Nicolas Fillaud et de Sandra Vieira Ferreira, née le 25 octobre.
- **Pierre**, fils de Henri de Willermin et de Sophie Michel de Tretaigne, né le 19 décembre.
- **Pauline**, fille de Yann Brignolles et de Céline Demassieux, née le 7 janvier.
- **Hadrien**, fils de Guillaume Cazalas et de Carole Ceccaldi, né le 30 janvier.
- **Alessio**, fils de Aurélien Clément et de Cindy Perez, né le 1^{er} février.
- **Nicolas**, fils de Walter Calcul et de Angélika Rozniewska, né le 24 février.
- **Valentin**, fils de Vincent Burles et de Sophie Lesportes, né le 20 mars.
- **Dragos**, fils de Claudiu Bodan et de Imola Nagy, né le 8 avril.
- **Syana**, fille de Rémy Clère et de Denitsa Valova, née le 22 avril.
- **Alice**, fille de Gabriel Bonnasse et de Alexandra Bickart, née le 24 avril.

MARIAGES

- Chaze David et Bremond Karine le 6 décembre.
- Gonzalez Cabrera Raul et Klene Julie le 12 décembre.
- Fabre Romain et Anticevik Ludmila le 20 décembre.
- Cravino Jean-Luc et Servoir Christine le 7 mai.
- Counas Christophe et Volle Barbara le 16 mai.

DÉCÈS

- Noé Bastiani Antoinette le 1 novembre.
- Senequier François le 13 décembre.
- Peyrottes Jules le 28 décembre.
- Luque Marcel le 6 janvier.
- Moulin Vincent Marie le 19 février.
- Boué Lauriane le 15 avril.
- Capdeville Jean-Claude le 16 avril.
- Grizard Joseph le 27 avril.

DU GARDE À VOUS : DERNIER ÉPISODE

Depuis quelques années vous aviez l'habitude de lire mes articles dans le journal municipal. Je vous rappelai certaines réglementations concernant le débroussaillage, l'emploi du feu, le stationnement, les chiens errants, les caravanes qui passent et qui ne s'arrêtent pas ! Celui-ci était mon dernier petit mot car depuis juin je suis en train de préparer ma reconversion, mon prochain job qu'est la retraite ! Je remercie tous les habitants du Tholonet, avec qui j'ai eu de bons et moins bons moments et même ceux à qui j'ai dressé quelques procès verbaux. Je me retire donc après 35 années de service à la Mairie mais vous pourrez encore me voir sur la commune. En effet, je recherche un logement. Donc si vous avez une villa de 80m² sur la commune et que vous désirez m'héberger gratuitement, je suis preneur !

Raymond Magnan, Garde Champêtre principal

McDo choisit les chaises d'une entreprise du Tholonet



Conçues au Tholonet les chaises hautes de Frédéric Martz ont séduit McDo.

Comment une petite entreprise du Tholonet a-t-elle obtenu une commande d'une multinationale comme McDo ?

J'ai créé Marketing Creation il y a plus de 4 ans. Elle produit ou distribue des objets de puériculture dans l'univers de la restauration sous la marque Welcome Family. Nous vendons par exemple des rehausseurs et des kits coloriage à plus de 500 restaurants et hôtels indépendants ou à des chaînes comme Courte Paille. Considérant qu'il n'est pas plus dur de gagner un gros client qu'un petit, j'ai démarché McDo. Nous avons travaillé avec la direction équipements et projets spéciaux. Nous avons proposé une chaise haute aux codes de la marque, sans tablette pour que les bébés soient à table et répondant à des exigences de praticité (robustes, faciles à nettoyer, empilables, recyclables). Il s'est écoulé 2 ans entre le 1^{er} contact et la 1^{ère} livraison. Aujourd'hui plus de 1000 Happy Baby Chair sont dans les McDo, par exemple à Rousset, La Valentine, Plan de campagne Cinéma. Elles sont également présentes dans 5 pays européens.

Comment concilie-t-on travail et vie en famille au Tholonet ?

Nos bureaux sont mitoyens de la maison via Aurélia. C'est un cadre de travail magnifique et inspirant, attractif tant pour les collaborateurs que pour les clients qui ont plaisir à venir chez nous. Nous disposons de toutes les commodités : un bon accès à internet, un bureau de Poste, la proximité des axes routiers. Travaillant à la maison je gagne du temps et je peux à la fois travailler intensément et être disponible pour la famille. Je conduis les enfants à l'école et aux activités.

Quels sont vos projets ? Notre chaise sera peut-être bientôt présente dans les McDo américains, nous allons vendre des kits coloriage chez Metro, nous développons notre boutique de vente en ligne Welcome Family, nous voulons vendre notre rehausseur aux particuliers... Je voudrais aussi convaincre un restaurant du Tholonet d'adopter une approche famille et enfants ...et puis très important... réussir le barbecue des familles 2015 de l'association Agape dont je suis membre.

DOMAINE DES ARTAUDS

Vente au Domaine
Rdv au 06 63 64 31 75

668 carraire des Artauds
LE THOLONET



8€ la bouteille
2 bouteilles offertes pour 3 cartons de 6 achetés 
www.domaine-des-artauds.com

La Parenthèse (PB) Artisan de Beauté

Soins du visage - Modelage du monde
Onglerie - Idées cadeaux

Tél : 06 42 84 32 74
653, avenue Paul Julien - 13100 Le Tholonet 

Nord Sud
immobilier

TRANSACTION - LOCATION
CONSEIL - ESTIMATION

L'Escapade - RN7 - Palette - 13100 Le Tholonet

Tél. 04 42 38 10 99 - 06 20 62 59 52 - 06 16 15 39 40
E-mail : nord-sud-immo@orange.fr

www.nord-sud-immobilier.com

**CÉZANNE
TAXI**



06.03.84.84.04

taxi.cezanne@gmail.com Patrick PETRUS

Villa Ciel de Provence ZA Langesse RD7
13100 Le Tholonet

Commune de stationnement - Aix-en-Provence

Château
**HENRI
BONNAUD**
A.O.C PALETTE

DEGUSTATIONS - VISITES - SEMINAIRES



585 chemin de la poudrière - 13100 Le THOLONET

Tél : 04 42 66 86 28 E-mail : contact@chateau-henri-bonnaud.fr

Ouvert du Lundi au Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

ACHAT - VENTE - EXPERTISE

www.immobiliere-tholonet.com

664, av. Paul Jullien
Palette- Le Tholonet

04 42 66 80 43



Fleurs d'un nouveau monde

281 avenue Paul Roubaud - Tél : 04 42 66 55 70

Ouverture : du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h



au fil Le Journal
du Tholonet
de la Cause

Directeur de la publication : Michel Légier
Responsable de la communication : Claude Carrillo

Secrétaire de rédaction : Carlos Castro

Comité de rédaction : Arlette Aillaud, Claude Carrillo, Véronique Eiglier, Stéphane Faure, Joëlle Migner, Didier Rodriguez, Carlos Castro.

Crédits Photos : ©Shutterstock, Michèle Cots, Mairie, Claude Migner.

Imprimerie : Paul Roubaud / 04 42 38 22 52.

Réalisation : Autrement Dit Communication / 04 92 33 15 33

N° ISSN : 1265 7867 - imprimé à 1500 exemplaires



Dîner champêtre & Bal

19h30 : Apéritif (sangria)

20h30 : Dîner

22h : Bal

Samedi 20 juin @ Ferrageon



Tarifs : commune : Adulte : 10 € ; enfant : 5€ / hors commune : adulte : 25€ ; enfant : 10€

Inscription du 1^{er} juin au 18 juin inclus auprès d'Agnès Lemoine à l'Espace Georges Duby (1er étage).

Les organisateurs seront dans l'incapacité de prendre les inscriptions au dernier moment.